



À l'attention des employés des industries diverses

Taux horaires du salaire minimum en vigueur du 1/1/2026 au 31/12/2026.

New York City			
Grandes entreprises (11 employés ou plus)		Petites entreprises (10 employés ou moins)	
Salaire minimum	17,00 \$	Salaire minimum	17,00 \$
Heures supplémentaires après 40 heures 25,50 \$		Heures supplémentaires après 40 heures 25,50 \$	
Travailleurs avec pourboire	17,00 \$	Travailleurs avec pourboire	17,00 \$
Heures supplémentaires après 40 heures 25,50 \$		Heures supplémentaires après 40 heures 25,50 \$	

Long Island et Westchester County		Reste de New York State	
Salaire minimum	17,00 \$	Salaire minimum	16,00 \$
Heures supplémentaires après 40 heures 25,50 \$		Heures supplémentaires après 40 heures 24,00 \$	
Travailleurs avec pourboire	17,00 \$	Travailleurs avec pourboire	16,00 \$
Heures supplémentaires après 40 heures 25,50 \$		Heures supplémentaires après 40 heures 24,00 \$	

Si vous avez des questions, si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous voulez déposer une plainte, veuillez consulter le site www.labor.ny.gov/minimumwage ou appeler : **1-888-469-7365**.

Les retenues et indemnités qui peuvent réduire votre rémunération en dessous des taux de salaire minimum indiqués ci-dessus :

- **Pourboires** – À partir du 31 décembre 2020, votre employeur doit payer le taux intégral du salaire minimum applicable et ne peut pas prendre de crédit de pourboire.
- **Repas et logement** – Votre employeur peut réclamer un montant limité de votre salaire pour les repas et le logement qu'il vous fournit, à condition qu'il ne vous facture rien d'autre. Les taux et les exigences sont énoncés dans les ordonnances et les résumés des salaires, qui sont disponibles en ligne.

Larémunération supplémentaire qui peut vous être due en plus des taux de salaire minimum indiqués ci-dessus :

- **Heures supplémentaires** – Vous devez être payé 1½ fois votre taux de salaire normal (pas moins que les montants indiqués ci-dessus) pour les heures hebdomadaires dépassant 40 (ou 44 pour les employés résidentiels).
Exceptions : Les heures supplémentaires ne sont pas requises pour les professionnels salariés, ni pour les cadres et le personnel administratif dont le salaire hebdomadaire est supérieur à 75 fois le taux de salaire minimum.
- **Indemnité de rappel** – Si vous vous rendez au travail comme prévu et que votre employeur vous renvoie chez vous plus tôt, vous pouvez avoir droit à des heures supplémentaires de rémunération au taux du salaire minimum pour cette journée.
- **Répartition des heures** – Si votre journée de travail dure plus de dix heures, vous pouvez avoir droit à une indemnité journalière supplémentaire. Le taux journalier est égal à une heure de salaire au taux du salaire minimum.
- **Entretien de l'uniforme** – Si vous nettoyez vous-même votre uniforme, vous pouvez avoir droit à une rémunération hebdomadaire supplémentaire. Vous trouverez les tarifs hebdomadaires en ligne.